

(RE)SET

pour



SYNTHÈSE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE

SECTEURS DES APÉRITIFS À CROQUER, BISCUITS, GÂTEAUX, PANIFICATIONS
& NUTRITION SPÉCIALISÉE - MAI 2023

Financé par



PRÉAMBULE

RAPPEL DES RÈGLES DU JEU DES FEUILLES DE ROUTE

La loi Agec a défini le futur souhaitable du « juste emballage » à horizon 2025, 2030 & 2040. Réduction, réemploi & recyclabilité rythment cette transition. Le décret 3R et la stratégie 3R ont opérationnalisé ces ambitions, en fixant des objectifs et en prévoyant l'élaboration de Feuilles de route pour faciliter cette transition au moyen d'une **approche collective**.

Ces Feuilles de route doivent notamment identifier les solutions d'emballages alternatives, les actions à mettre en œuvre, les investissements nécessaires, les besoins d'innovation et de R&D, les besoins pour améliorer la connaissance des impacts environnementaux, puis élaborer des objectifs et un calendrier. Leur élaboration est financée pour partie par l'ADEME et est **pilotée sur la base du volontariat par les organisations, syndicats et fédérations professionnelles avec l'appui des parties prenantes**.

Leurs conclusions, certes non contraignantes, sont un cap **au bénéfice des entreprises, du consommateur et de l'environnement**. Publiques, elles **peuvent profiter à tout acteur qui le souhaite**. Naturellement elles ne sont qu'un socle, libre à ceux qui le veulent, d'aller plus loin !

(RE)SET a réalisé la présente Feuille de route en suivant les recommandations de l'ADEME et les règles applicables, notamment en droit de la concurrence.

Les données ont été traitées avec prudence. Beaucoup étaient publiques, celles issues des enquêtes des adhérents des fédérations ou des acteurs des chaînes de valeur ont été anonymisées et agrégées, (RE)SET jouant le rôle de « boîte noire », lorsque nécessaire, pour assurer un total respect de la confidentialité. L'alignement des acteurs sur les thématiques prioritaires et les trajectoires a été réalisé au moyen d'outils de vote anonymisés.

Lors de la mise en œuvre des Feuilles de route, les acteurs veilleront également au respect des règles de la concurrence en lien avec les autorités compétentes.

**CES TRAVAUX SONT PUBLIÉS EN MAI 2023
ALORS QUE LE PROJET DE RÈGLEMENT EUROPÉEN EMBALLAGES, GRANDEMENT
INSPIRÉ DES TRAVAUX FRANÇAIS,
EST EN DISCUSSION AU PARLEMENT EUROPÉEN
(PUBLICATION PRÉVUE POUR 2024)**

**LES ORIENTATIONS VALENT DONC À DATE, SANS PRÉSUMER
D'ÉVENTUELS AJUSTEMENTS SUITE À L'ADOPTION DU TEXTE.**

SOMMAIRE

01 APPROCHE & DÉMARCHE

Cadrage & objectifs de la feuille de route sectorielle
Méthodologie de la feuille de route

02 LES SECTEURS DES APÉRITIFS À CROQUER, BISCUITS, GÂTEAUX, PANIFICATIONS & NUTRITION SPÉCIALISÉE

Présentation des secteurs
Le gisement d'emballages plastiques des secteurs

03 LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

Les solutions étudiées
Les solutions écartées

04 LA TRAJECTOIRE 3R

Les solutions retenues à l'horizon 2025, 2030 et 2040
Les solutions de recyclage retenues
Les solutions de réduction retenues
Les solutions de réemploi retenues

05 PREMIERS JALONS ET ACTIONS

Prochaines actions des secteurs
Synthèse des besoins en investissement
Gouvernance



01. APPROCHE & DÉMARCHE

UNE FEUILLE DE ROUTE 3R SECTORIELLE POUR TENDRE VERS LA FIN DES EMBALLAGES PLASTIQUES À USAGE UNIQUE À L'HORIZON 2040

FEUILLE DE ROUTE 3R

Objectifs :

- Qualifier et quantifier les emballages utilisés par les secteurs et décliner les potentiels de réduction, réemploi et recyclage répondant aux objectifs du décret 3R.
- Rédiger la feuille de route à horizon 2025 et 2040 pour atteindre ces objectifs.

Sponsor :

Virginie SOMON,
Directrice réglementation et qualité
des produits de l'Alliance 7
Isaline LAGRANGE,
Responsable qualité et emballages
de l'Alliance 7

Planning du projet :

Octobre 2022 – Mai 2023

COLLECTIF

L'Alliance 7 regroupe différents syndicats représentant un grand nombre d'entreprises.



Biscuits, Gâteaux
et Panifications
de France



PÉRIMÈTRE PRODUITS

Apéritifs à croquer :

- Biscuits & snacks salés
- Graines salées
- Crackers



Biscuits, Gâteaux & Panifications :

- Biscuits & gâteaux sucrés
- Panifications moelleuses
- Panifications sèches



Nutrition spécialisée* :

- Produits de diversification pour bébés :
 - Biscuits pour bébés
 - Biscottes et crackers pour bébés
- Nutrition experte :
 - En-cas, biscuits et gâteaux sans gluten
 - Barres substituts de repas
 - Panifications sans gluten



PÉRIMÈTRE EMBALLAGES

Emballages plastiques à usage unique



Emballages primaires
en contact direct avec le produit (Ex: sachets, barquettes)

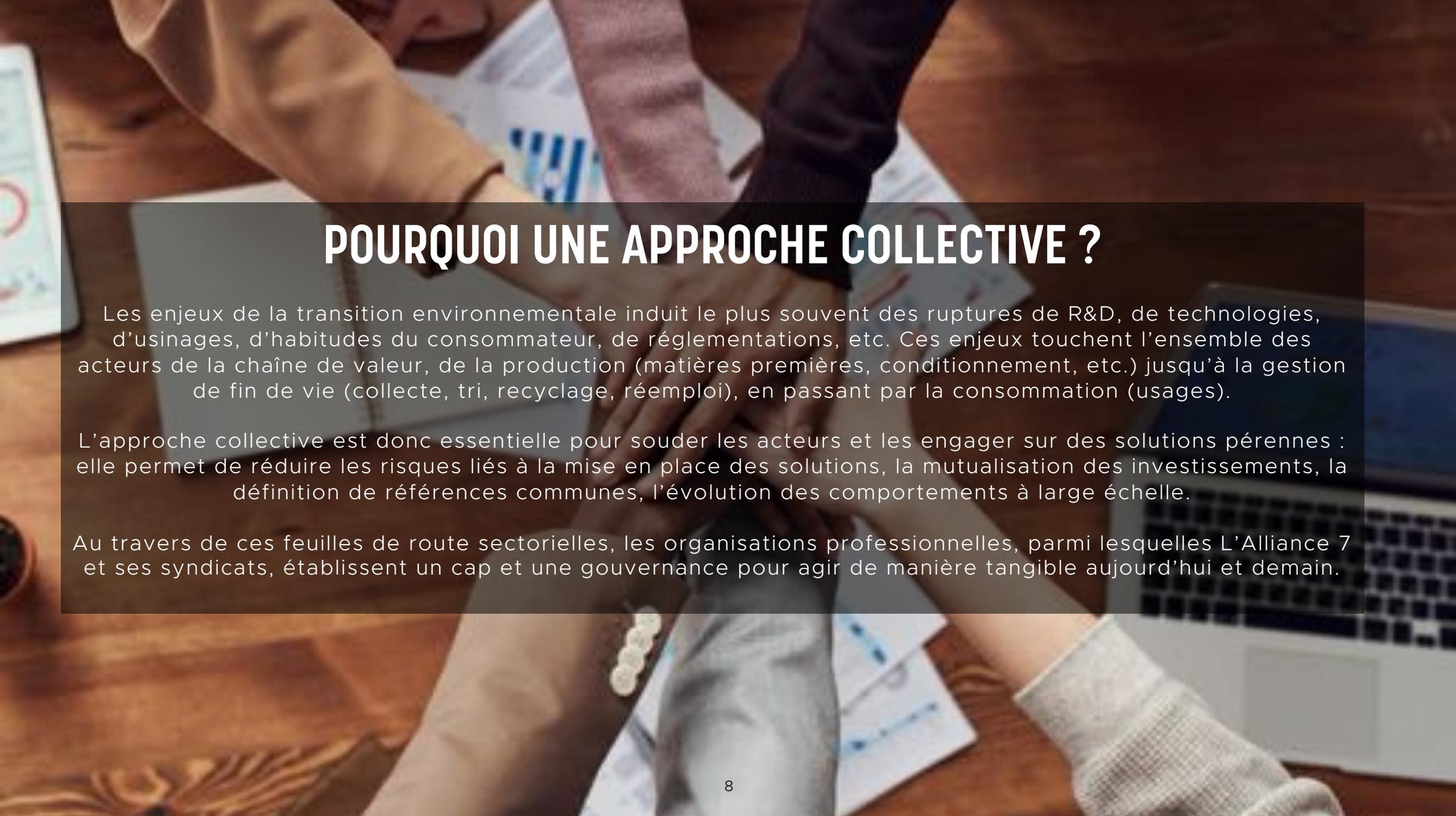


Emballages secondaires
regroupant les primaires pour former une unité de vente (Ex: films de suremballage)



Emballages industriels et commerciaux
Pour la manutention ou le transport (Ex: films plastiques, palettes..)

* Les produits ici intégrés à cette feuille de route ont des emballages similaires aux secteurs apéritifs à croquer, biscuits, gâteaux & panifications, et sont conditionnés de la même façon



POURQUOI UNE APPROCHE COLLECTIVE ?

Les enjeux de la transition environnementale induit le plus souvent des ruptures de R&D, de technologies, d'usinages, d'habitudes du consommateur, de réglementations, etc. Ces enjeux touchent l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur, de la production (matières premières, conditionnement, etc.) jusqu'à la gestion de fin de vie (collecte, tri, recyclage, réemploi), en passant par la consommation (usages).

L'approche collective est donc essentielle pour souder les acteurs et les engager sur des solutions pérennes : elle permet de réduire les risques liés à la mise en place des solutions, la mutualisation des investissements, la définition de références communes, l'évolution des comportements à large échelle.

Au travers de ces feuilles de route sectorielles, les organisations professionnelles, parmi lesquelles L'Alliance 7 et ses syndicats, établissent un cap et une gouvernance pour agir de manière tangible aujourd'hui et demain.

GLOSSAIRE

DÉFINITIONS ISSUES DE LA STRATÉGIE 3R

Plastique: matériau constitué d'un polymère tel que défini à l'article 3, point 5, du règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006, auquel des additifs ou autres substances peuvent avoir été ajoutés, et qui peut jouer le rôle de composant structurel principal de produits finaux, à l'exception des polymères naturels qui n'ont pas été chimiquement modifiés et des peintures, encres et adhésifs (Article D541-330 du Code de l'environnement).

Emballages plastiques à usage unique: emballage fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique (sans seuil minimal) et qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné à un producteur pour être rempli à nouveau, ou qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour être réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu.

Emballage primaire: emballage de vente, c'est-à-dire l'emballage conçu de manière à constituer, au point de vente, un article destiné à l'utilisateur final ou au consommateur (Article R543-43 du Code de l'environnement).

Emballage secondaire: emballage groupé, c'est-à-dire l'emballage conçu de manière à constituer, au point de vente, un groupe d'un certain nombre d'articles, qu'il soit vendu à l'utilisateur final ou au consommateur, ou qu'il serve seulement à garnir les présentoirs aux points de vente. Il peut être séparé des marchandises qu'il contient ou protège sans en modifier les caractéristiques (Article R543-43 du Code de l'environnement).

Emballage tertiaire: emballage de transport, c'est-à-dire l'emballage conçu de manière à faciliter la manutention et le transport d'un certain nombre d'articles ou d'emballages groupés en vue d'éviter leur manipulation physique et les dommages liés au transport. L'emballage de transport ne comprend pas les conteneurs de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien (Article R543-43 du Code de l'environnement).

Recyclabilité: elle s'apprécie sur deux critères.

1. L'emballage dispose d'une filière de recyclage opérationnelle.
2. L'emballage ne perturbe ni les opérations de tri ni celles de recyclage des déchets d'emballages, et ne comporte pas de substances ou éléments indissociables susceptibles de limiter l'utilisation du matériau recyclé.

Recyclage chimique: le recyclage chimique est la conversion en monomère ou la production de nouvelles matières premières par modification de la structure chimique des plastiques par cracking, gazéification ou dépolymérisation (Norme ISO 15270).

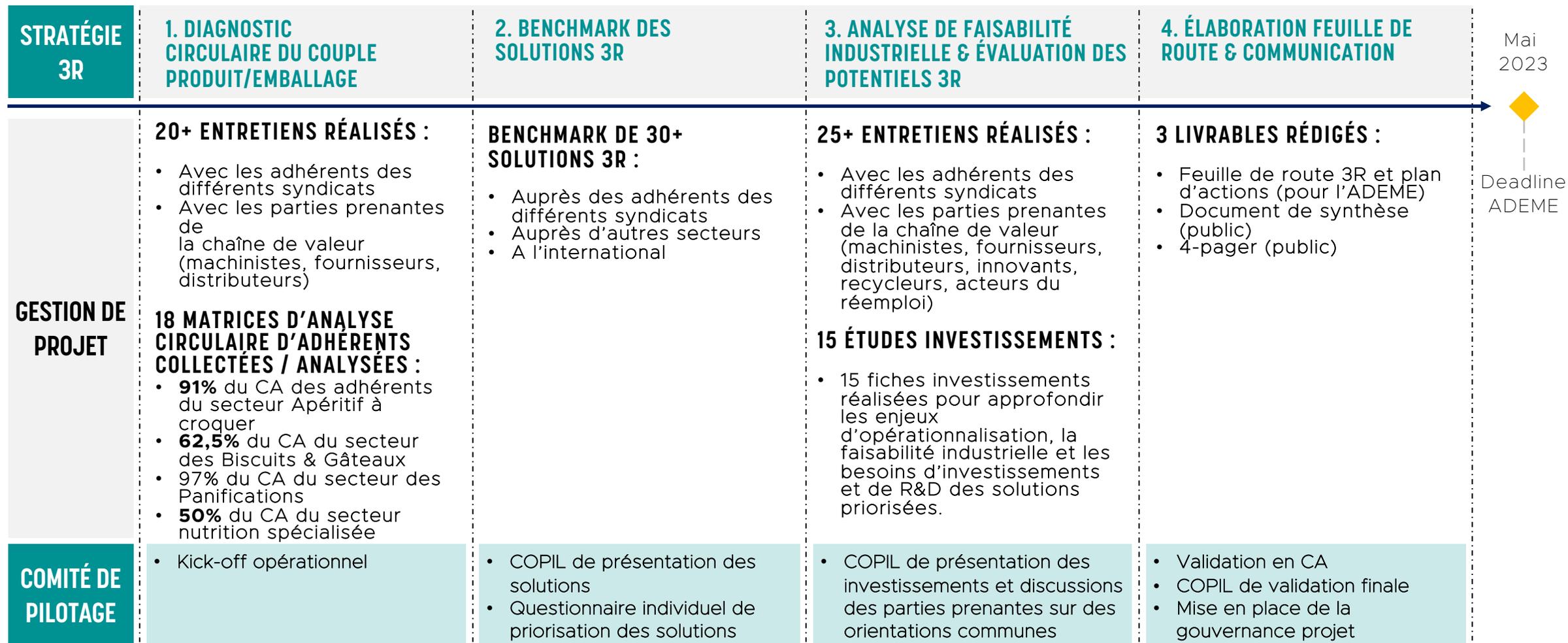
Recyclage mécanique: le recyclage mécanique des plastiques, des élastomères et des composites désigne un processus de transformation des déchets en MPR sans modifier la structure chimique des polymères qui la composent (France 2030).

Emballage réutilisable: l'emballage est prévu pour être réemployé (c'est-à-dire qu'il a été conçu, créé et mis sur le marché à cette fin), la conception de l'emballage lui permet d'accomplir plusieurs trajets ou rotations, l'emballage peut être vidé/déchargé sans dommage significatif et sans risque pour l'intégrité du produit, la santé et la sécurité, l'emballage peut être reconditionné, nettoyé, lavé, réparé, tout en conservant sa capacité à remplir sa fonction prévue, des dispositifs sont mis en place pour permettre le réemploi, c'est-à-dire qu'un système de réemploi a été instauré et est opérationnel.

Réemploi industriel: le produit est présenté dans un emballage réemployable, que le consommateur retourne vide pour qu'il soit nettoyé et rempli à nouveau.

Réemploi par le consommateur: sur le point de vente ou à domicile : il peut s'agir de dispositifs dans lesquels les produits sont présentés sans emballages (vrac avec utilisation d'un emballage réemployé), ou dans des emballages réduits (recharges avec utilisation à domicile d'un emballage re-remplissable).

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LA FILIÈRE QUI S'APPUIE SUR UNE CARACTÉRISATION INÉDITE DU GISEMENT



UNE MÉTHODOLOGIE RÉSOLEMENT TOURNÉE VERS LA PRIORISATION D'ORIENTATIONS COLLECTIVES

COPI 1



Présentation de la démarche aux adhérents Alliance 7

- Échanges avec les parties prenantes de la chaîne de valeur
- Échanges avec les adhérents individuellement

COPI 2



Présentation et discussions autour des **29 solutions identifiées**.

- Envoi d'un questionnaire à remplir par les adhérents pour définir les solutions à retenir en collectif

COPI 3



Présentation des résultats du questionnaire et vote en séance : **21 solutions retenues** pour définir **16 orientations collectives**

- Travaux pour définir les actions et investissements nécessaires à la mise en place de chaque orientation pour les adhérents et pour la filière.

COPI 4



Présentation et discussions autour des fiches investissement associées aux 16 orientations prises.

- Conseil d'Administration pour reformuler et valider définitivement les orientations collectives avec les directeurs généraux.
- Rédaction des livrables finaux (dossier final pour l'ADEME, synthèse publique, 4-pages public).

COPI 5

Validation des livrables finaux.

UNE ANALYSE COMPLÈTE ET CHIFFRÉE POUR ÉCLAIRER LES SECTEURS SUR LES SOLUTIONS LES PLUS ADAPTÉES

CES ÉLÉMENTS D'ANALYSE ONT ÉTÉ TRANSMIS À L'ADEME DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE 3R



FICHES RÉGLEMENTATIONS

Objectif : préciser les contraintes réglementaires actuelles et à venir, au niveau français et européen, qui pourraient impacter la feuille de route 3R des secteurs.



ÉTAT DES LIEUX DES EMBALLAGE

Objectif : identifier les différents éléments d'emballage, les matériaux d'emballage, la machinabilité, les tonnages et les secteurs d'utilisation

MATRICES D'ANALYSE CIRCULAIRE

Objectif : collecter individuellement et ensuite agréger et anonymiser, les données des adhérents permettant de caractériser les gisements d'emballages des secteurs.



FICHES SOLUTIONS

Objectif : définir chaque solution 3R, ses impacts industriels, économiques et environnementaux.

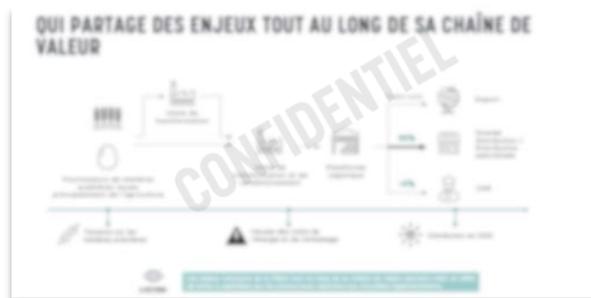
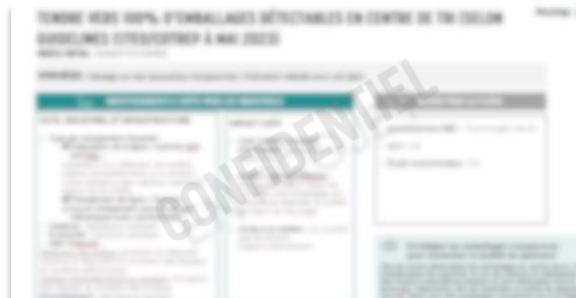


SCHÉMA LOGISTIQUE & OPÉRATIONNEL

Objectif : définir et chiffrer l'ensemble de la chaîne de valeur des secteurs et définir le circuit des emballages.



FICHES INVESTISSEMENTS

Objectif : définition et chiffrage des investissements nécessaires aux industriels et à la filière pour la mise en place de chaque orientation collective retenue.

DES HYPOTHÈSES PRISES À CHAQUE PHASE DE TRAVAIL

STRATÉGIE 3R	1. DIAGNOSTIC CIRCULAIRE DES COUPLES PRODUITS / EMBALLAGES	2. BENCHMARK DES SOLUTIONS 3R	3. ANALYSE DE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE & ÉVALUATION DES POTENTIELS 3R	4. ÉLABORATION FEUILLE DE ROUTE & COMMUNICATION
HYPOTHÈSES PRISES	<p>ANALYSE DU GISEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Année de référence : 2021 • L'ensemble des calculs se base sur la collecte de données (via des matrices) réalisée auprès des adhérents, celle-ci représente : <ul style="list-style-type: none"> ○ 91% du CA du secteur des Apéritifs à croquer, ○ 62,5% du CA du secteur des biscuits & gâteaux ○ 97% du CA du secteur des panifications ○ Et 50% du CA du secteur de la nutrition spécialisée 	NA	<p>ÉVALUATION DES POTENTIELS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calcul sur base du gisement collecté dans les matrices • Les calculs de potentiels sont basés sur des hypothèses fortes déterminées en collaboration avec les adhérents des Syndicats et/ou les différents acteurs de la chaîne de valeur. • Les potentiels 3R présentés ne se somment pas mais se combinent. → Les potentiels 3R traduisent donc des objectifs théoriques atteignables sous conditions. Ils seront à réévaluer selon la faisabilité de mise en place de la solution propre à chaque adhérent (logistique, technique, économique, ...) <p>ANALYSE FAISABILITÉ INDUSTRIELLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au vu des différences structurelles entre les adhérents, les calculs d'investissements présentés sont ceux attendant à une ligne de conditionnement • L'ensemble des calculs de coûts se basent sur des prix catalogue moyens constatés et/ou des discussions avec des apporteurs de solutions (fournisseurs, machinistes) • Cout d'une ACV : 50k€ - 150k€ 	NA

Limite méthodologique de l'étude

L'exercice d'extrapolation au niveau d'une filière de l'ensemble des données implique un besoin de moyennisation et donc des biais et limites (dépendance aux hypothèses, perte de détail, biais d'extrapolation). Il est donc important de spécifier que l'ensemble des hypothèses et valeurs établies dans le cadre de cette étude et les calculs qui en découlent ont été réalisés conjointement avec des professionnels de la filière afin d'établir les estimations les plus réalistes. Il est cependant important de prendre en compte les limites d'un tel exercice qui gagnerait à être complété par des études de cas individuelles.

MÉTHODOLOGIE : DES COÛTS & INVESTISSEMENTS CATEGORISÉS EN 4 TYPOLOGIES

POUR CHAQUE SOLUTION PRIORISÉE, 4 TYPOLOGIES D'INVESTISSEMENTS POSSIBLES



PROJETS ET GROUPES DE TRAVAIL

Investissements liés aux études et diagnostics devant être réalisés à l'échelle collective afin de mieux comprendre la viabilité technique et économique à échelle des solutions 3R proposées.



R&D

Dépenses engagées par une entreprise ou le collectif pour mener des activités de recherche et d'innovation visant le développement de nouveaux emballages, technologies ou process.



CAPEX

- CAPEX (Capital expenditure), ou dépenses d'investissement d'immobilisations corporelles (nouvelles lignes, terrain, machines..) ou incorporelles (logiciels..) qu'une entreprise ou le collectif engage pour acquérir ou améliorer ses actifs.



BESOINS EN ACV

Nous faisons ici référence à la nécessité de réaliser une évaluation de l'impact environnemental d'un produit ou d'un service sur l'ensemble de son cycle de vie, de sa conception à sa fin de vie.

Les investissements présentés dans cette étude ont été calculés en fonction de différentes hypothèses et en général pour une ligne de production et sont à retrouver dans le rapport complet. Il s'agit de premières estimations à affiner à l'échelle de chaque entreprise.

3 NIVEAUX D'INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENTS ADHÉRENTS

Investissements portés par **un adhérent** pour la mise en place de la solution.

INVESTISSEMENTS FILIÈRE

Investissements portés par **l'ensemble des adhérents des syndicats apéritifs à croquer, biscuits, panifications & nutrition spécialisée** pour la mise en place de la solution

INVESTISSEMENTS AVAL

Investissements portés par **des acteurs de la filière aval** (gestionnaires de la fin de vie des emballages) pour la mise en place de la solution

02. LES SECTEURS DES APÉRITIFS, BISCUITS, GÂTEAUX, PANIFICATIONS & NUTRITION SPÉCIALISÉE

APÉRITIFS À CROQUER, BISCUITS, GÂTEAUX ET PANIFICATIONS : DES PRODUITS QUI S'INSCRIVENT DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

L'APÉRITIF, UN RITUEL CONVIVAL INSCRIT DANS LE QUOTIDIEN DES FRANÇAIS

- **98% des français consomment des apéritifs à croquer**
- L'apéritif est un **vecteur de lien social**. 60% des consommateurs le prennent accompagnés avec des proches ou des amis (96%), leur conjoint (89%) et leur famille (87%).
- Les consommateurs estiment **qu'il faut au moins 3 produits différents** ne nécessitant aucune préparation pour un apéritif réussi.

Source : Syndicat des Apéritifs à croquer

LES BISCUITS, GÂTEAUX ET PANIFICATIONS : UN SECTEUR QUI REFLÈTE LES HABITUDES DES FRANÇAIS

- Le secteur des biscuits & gâteaux se compose d'une **grande proportion de TPE PME qui reflètent l'importance des traditions françaises** (les boulangeries indépendantes ne sont pas étudiées dans cette feuille de route)
- Les entreprises sont majoritairement **situées dans le Nord-Ouest** de la France (présence d'acteurs traditionnels à ancrage local)
- Tandis que les biscuits & gâteaux se portent bien (80% des ventes en GMS), les biscuits du petit déjeuner résistent mal aux nouvelles habitudes des français : des petits-déjeuners qui ne sont plus pris régulièrement.

Source : Syndicat des fabricants de biscuits, gâteaux et panification

98%

DES FRANÇAIS CONSOMMENT DES APÉRITIFS À CROQUER

99%

DES FRANÇAIS CONSOMMENT DES BISCUITS & GÂTEAUX

96%

DES FRANÇAIS CONSIDÈRENT QUE LE PAIN EST UN ALIMENTS INCONTOURNABLE

DES SECTEURS QUI FONT PREUVE DE DYNAMISME ET D'INNOVATION MAIS RESTENT SOUMIS À DE TRÈS FORTES TENSIONS SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES

DES SECTEURS QUI INNOVENT

- La part de PME et TPE est en croissance et atteste de l'arrivée de nouveaux acteurs
- Le secteur des apéritifs à croquer compte **250 variétés** de produits (sont constatés plus de **50 nouveaux produits par an**)
- La croissance des produits panifiés des dernières années est le **fruit d'innovations qui ont redéfini les standards** (pain de mie sans croûte, céréales etc.)
- Les industriels adaptent leur offre à la demande des consommateurs souhaitant consommer des produits plus naturels qui restent gourmands

Sources : Syndicat des Apéritifs à croquer & Syndicat des fabricants de biscuits, gâteaux et panifications

DES SECTEURS QUI AMÉLIORENT LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE ET SANITAIRE DE SES PRODUITS

Les conséquences d'une consommation excessive de sucre, de gras et de sel sur la santé sont au cœur des préoccupations et des **politiques de santé publique**. Depuis des années, les industriels œuvrent pour retravailler leurs recettes afin d'**optimiser la qualité nutritionnelle des produits**, tout en **préservant** au mieux leurs **qualités organoleptiques**. Le secteur des panifications est engagé depuis 2022 dans une démarche d'amélioration de la qualité nutritionnelle encouragée par l'Etat au travers d'un accord collectif visant à réduire le sel dans le pain.



Apparition d'**extrudés à base de nouveaux ingrédients** (légumes, riz etc.).



« Blé complet » « Moins sucré » « Faible en graisses saturées » : ajout de **nouvelles mentions** sur les produits

DES MATIÈRES PREMIÈRES SOUS TENSION QUI IMPACTENT LA PRODUCTION ET LES MARGES DES INDUSTRIELS

Le cours des matières premières a fortement augmenté depuis 2 ans (grippe aviaire, augmentation du prix de l'alimentation animale, augmentation du prix de l'énergie, faibles récoltes de blés, manque de pluie, forte températures, prix du lait etc.) et impactent négativement les marges des industriels.



OEUFS



BLÉ



BEURRE



HUILE



SUCRE

OÙ L'EMBALLAGE JOUE UN RÔLE ESSENTIEL

L'EMBALLAGE PLASTIQUE RÉPOND À DE NOMBREUX ENJEUX



PRÉSERVER LES PRODUITS DANS LE TEMPS

Propriétés barrières, tenue à l'écart de températures, durée de conservation longue (1 à 24 mois)



SUPPORT D'INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Informations produits, traçabilité, références...



PRÉSERVER LES PRODUITS SOUVENT FRAGILES

Produits cassants, friables qui nécessitent une protection mécanique additionnelle



TRANSPORT & STOCKAGE

Logistique, palettisation, exportation...

ET SE RETROUVE DANS CHAQUE SECTEUR



BOÎTE / TUBO



SACHET



SACHET PRÉFORMÉ



BARQUETTE SOUS FLOWPACK



BLISTER

	BOÎTE / TUBO	SACHET	SACHET PRÉFORMÉ	BARQUETTE SOUS FLOWPACK	BLISTER
APÉRITIF	16%	84%	0,1%		
BISCUITS		64%	0,2%	36%	0,1%
PANIFICATION		59%	41%		

* Pourcentage exprimé en tonnage

Source : données adhérents 2021

By (RE)SET - Mai 2023

FdR 3R Apéritifs à croquer, Biscuits, Gâteaux, Panifications & Nutrition Spécialisée

ET GÉNÈRE 11 332 TONNES* DE PLASTIQUE PAR AN

* Tonnage déclaré par les adhérents des secteurs

SOIT 63% DES GISEMENTS D'EMBALLAGES DE LA FILIÈRE (LE RESTE ÉTANT MAJORITAIREMENT EN PAPIER/CARTON)



TONNAGE PLASTIQUE PAR TYPOLOGIE D'EMBALLAGE

Source : données adhérents ALLIANCE 7 2021

86 %

des tonnages rigides correspondent aux barquettes

17% du gisement plastique correspondent aux emballages rigides (en tonnage)



TONNAGE PLASTIQUE DES EMBALLAGES RIGIDES

Source : données adhérents 2021

ENCORE UN PEU DE CHEMIN À PARCOURIR POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE 2025 : 100% DES EMBALLAGES EN PLASTIQUE DISPOSENT D'UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE OPÉRATIONNELLE

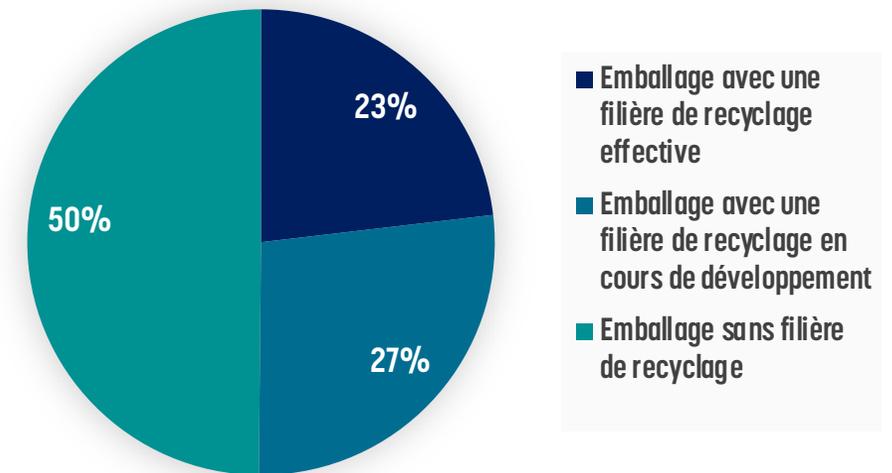
PRÉSENCE DE RÉSINES VARIÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES SECTEURS

Sur le gisement analysé, 10 résines différentes ont été identifiées.

- A date, **23%** des emballages plastiques des secteurs disposent d'une **filière de recyclage effective**.
- **27%** des emballages plastiques de la filière sont en PP ou OPP et pourront bénéficier d'une filière de recyclage opérationnelle à 2025
- **50%** des emballages sont **complexes et ne disposent pas d'une filière de recyclage** (ni effective, ni en développement). Ces résines permettent notamment d'atteindre des barrières hautes permettant de répondre aux besoins barrières des produits (résistance à la vapeur d'eau, résistance à l'oxydation, résistance au gras)
- **Des EIC plastiques sont également utilisés et généralement recyclables** : le film de palettisation, palettes, sachets, seaux et pots. Les gisements collectés sont malheureusement peu représentatifs des secteurs. Les matériaux de ces emballages sont toutefois connus et sont très majoritairement recyclables (PEBD, PP rigide).

À noter que les secteurs disposent de nombreux **petits emballages individuels** : **encore mal collectés et non captés** en centres de tri.

RECYCLABILITÉ DES EMBALLAGES DES SECTEURS EN 2021 (EN TONNAGE)



Les secteurs ont réalisé de nombreux travaux visant à améliorer la **recyclabilité** de leurs emballages. À titre illustratif, nous pouvons citer le projet 8PPE visant à développer des sachets mono matériau en PE ou encore la participation au consortium FLEX25 pour le recyclage des emballages souples.

LA NUTRITION SPÉCIALISÉE, UNE FILIÈRE QUI S'ADRESSE À UNE POPULATION AUX BESOINS NUTRITIONNELS SPÉCIFIQUES ET SOUMISE À UNE FORTE RÉGLEMENTATION

UN SECTEUR ADRESSÉ À UNE POPULATION AUX BESOINS NUTRITIONNELS SPÉCIFIQUES

- **L'alimentation de l'enfance** : comprenant les laits infantiles, les aliments de diversification (petits pots, petits plats, céréales...). Cette filière représente la part de vente la plus importante en GMS et s'exporte partout dans le monde. La production et le conditionnement des aliments de l'enfance sont particulièrement contrôlés par les autorités sanitaires.
- **Nutrition experte** : destinée aux régimes spécifiques sans gluten, minceur ou sportif. Ces produits proposent des dosages justes pour un individu en fonction de son besoin (substitut de repas, en-cas, collations énergétiques).
- **La nutrition clinique** : produits utilisés sous contrôle médical pouvant nécessiter l'utilisation de dispositifs médicaux (voie entérale ou orale). Ils sont utilisés dans un circuit de santé (hôpitaux, pharmacie, EPHAD etc...).

LES 3 SOUS-SECTEURS PORTENT DES ENJEUX COMMUNS



Un cadre réglementaire strict



Une part importante de produits fonctionnels certifiés bio



Des produits conditionnés pour offrir la juste dose au consommateur



La préoccupation des consommateurs pour la santé et la sécurité alimentaire

UNE FEUILLE DE ROUTE TRANSVERSE AUX 3 AUTRES FEUILLES DE ROUTES ALLIANCE 7



Café/Thé: Les laits infantiles en poudre et autres poudres à diluer conditionnés sous atmosphère modifiée ont été rattachés au secteur café & thé car les acteurs du café utilisent l'atmosphère modifiée pour conserver les arômes du café torréfié



Apéritifs, Biscuits, Gâteaux & Panifications: Les biscuits et gâteaux (collation) sucrés/salés ainsi que les produits de panification moelleux et secs conditionnés individuellement ou regroupés sont intégrés au périmètre des secteurs des Apéritifs à croquer, Biscuits, Gâteaux & Panifications.



Chocolat/Confiserie: Les poudres à diluer conditionnées sans atmosphère modifiée ont été intégrées au périmètre du secteur chocolat & confiserie car ils présentent de fortes similarités au cacao en poudre.

UN SECTEUR SOUMIS À UNE FORTE RÉGLEMENTATION

- **Interdiction de la vente en vrac** pour les produits du secteur de la nutrition spécialisée
- **Des contrôles fréquents** sur la composition des produits et matériaux d'emballages employés
- **Une vigilance accrue** sur les techniques de productions, méthodes de conditionnement et de stockages des produits avant distribution

→ La réglementation spécifique et les fortes contraintes sanitaires qui s'appliquent à ces produits induisent un besoin d'adaptation des mesures applicables aux emballages.

(RE)SET

03. LES SOLUTIONS ÉTUDIÉES

LES SOLUTIONS PRÉSENTÉES DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE APÉRITIFS À CROQUER, BISCUITS, GÂTEAUX, PANIFICATIONS & NUTRITION SPÉCIALISÉE N'ONT PAS ÉTÉ TOUTES RETENUES À L'UNANIMITÉ.

QUAND LE COLLECTIF DÉCIDE DE PRENDRE UNE ORIENTATION COMMUNE, LES SECTEURS S'EFFORCERONT À TRAVAILLER ENSEMBLE (TRAVAUX R&D, PILOTES COMMUNS, ETUDES CONSOMMATEURS, ACV) ET À PARTAGER DES BONNES PRATIQUES TOUT EN RESPECTANT LES RÈGLES DU DROIT DE LA CONCURRENCE.

TOUTES LES SOLUTIONS RESTENT TOUTEFOIS ACTIVABLES INDIVIDUELLEMENT

04. LA TRAJECTOIRE 3R

ORIENTATIONS COLLECTIVES 3R RETENUES À L'HORIZON 2025-2040

 Lancement d'un groupe de travail

 Activité individuelle

LEVIERS D'ACTION		DÉTAIL DU LEVIER		EMBALLAGES	POTENTIEL 3D	ANNÉE VISÉE
RECYCLAGE	Tendre vers 100% d'emballages détectables en centre de tri selon guidelines CITEO/COTREP de mai 2023	Selon les lignes : aucun changement ou adaptation des cellules de détection		Ménagers	-	2025
	Tendre vers une généralisation des sachets mono-matériau base polyoléfine (PE/PP souples dont OPP) en fonction de la disponibilité des barrières alternatives	Discussion avec les fournisseurs d'emballages et les machinistes afin développer de la R&D lorsque les produits nécessitent des barrières importantes et adapter les machines		Ménagers	-	2030
RÉDUCTION	Réduire l'épaisseur des sachets plastiques pour tendre vers les bonnes pratiques du secteur (sachet à iso-fonctionnalité)	Partager les bonnes pratiques au sein de la filière		Ménagers	2,1%	2025
	Tendre vers un maximum de 30% de vide dans les sachets	État des lieux à réaliser par entreprise. Discussion à mener avec les machinistes pour paramétrer les équipements actuels		Ménagers	-	2025
	[SPÉCIFIQUE AU SECTEUR DES PANIFICATIONS SÈCHES ET MOELLEUSES] Supprimer la choupette et le clip des sachets formés sur ligne	Adaptations sur ligne à effectuer avec le machiniste		Ménagers	2,6 à 3,1%	2030
	[SPÉCIFIQUE AU SECTEUR DES PANIFICATIONS SÈCHES ET MOELLEUSES] Réduire la choupette des sachets préformés dit « wicket »	Travaux à mener avec les machinistes et fournisseurs de sachets dit « wicket »		Ménagers	0,3%	2030
	Supprimer les zips des sachets	Aucun changement à prévoir		Ménagers	-	2030
	Prioriser l'utilisation de films de palettisation préétirés	Mener des essais sur les équipements existants et mobiliser le service achat en cas de succès		EIC	-	2025
	Augmenter la contenance des emballages pour les produits B2B	Lancer une étude pour identifier les produits et typologies de clients pour lesquels cette solution peut être déployée		EIC	0,1%	2030
	Développer la vente unitaire, sans emballage de regroupement	Discussion à mener avec les distributeurs pour établir le modèle logistique à mettre en place		Ménagers	0,8%	2030
	[SPÉCIFIQUE AUX SECTEURS DES BISCUITS & GÂTEAUX & NUTRITION SPÉCIALISÉE] Mener des tests pour supprimer ou substituer les barquettes	Mener des tests afin d'identifier les typologies de produits les plus aptes à la suppression des barquettes		Ménagers	15%	2025
	Initier des travaux de R&D communs pour substituer les sachets plastiques par du papier ou autre matériau alternatif	Lancer un groupe de travail pour initier des travaux de R&D communs et partager les retours d'expérience		Ménagers	8,3 à 56,2%	2025
RÉEMPLOI	Etudier les alternatives aux lots avec blister plastique : sticker ou lot virtuel	Mener des tests afin d'identifier la solution la plus adaptée à chaque entreprise		Ménagers	0,1%	2030
	Développer une offre vrac pour les produits secs	Discussion à mener avec les distributeurs pour établir le modèle logistique à mettre en place		Ménagers	-	2030
	Mener des tests à 2025 sur les EIC réemployables pour un déploiement à 2030	Mener des tests en impliquant la chaîne de valeur (amont et aval)		EIC	-	2030
	Développer le réemploi par l'industriel	Participer aux discussions sur le réemploi par l'industriel pour le déploiement du modèle à l'échelle		Ménagers	(RE)SET	2040

50% DES EMBALLAGES PLASTIQUES DES SECTEURS, NE DISPOSENT ET NE DISPOSERONT PAS D'UNE FILIÈRE DE RECYCLAGE OPÉRATIONNELLE À 2025 : LA FILIÈRE S'EFFORCE DE CONTINUER D'ALLER VERS LE MONO-MATÉRIAU TOUT EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DU GISEMENT RECYCLÉ



2025



2030

TENDRE VERS 100% D'EMBALLAGES DÉTECTABLES EN CENTRE DE TRI SELON GUIDELINES CITEO/COTREP DE MAI 2023

Les emballages en plastique sombre sont non détectés en centre de tri. Des colorants sombres détectables existent. Bien que les couleurs sombres ou métalliques réduisent les débouchés possibles de la matière recyclée.



Jusqu'à **100%** d'emballages détectables.

Principales implications : **adaptations machine** (cellule de détection des emballages lors du convoyage) sont à effectuer afin de permettre la bonne détection de ces emballages et leur bon remplissage. Changements d'achats.



Jusqu'à **100%** de sachets disposant d'une filière de recyclage.

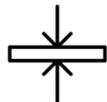
Principales implications : **investissements R&D** afin d'atteindre certaines barrières et permettre la démocratisation des hautes barrières encore peu disponibles sur le marché. **Adaptation des machines.**



Ces secteurs font tout de même face à un défi de taille : le recyclage des petits emballages souples (sachets individuels principalement).

Les recommandations mentionnent des dimensions minimales correspondant à un format A5 (CITEO) voire A4 (Recyclclass) afin d'assurer la captation de ces emballages en centre de tri. D'autant plus que ces emballages de petites dimensions sont encore mal collectés : ils sont volatiles et bien souvent consommés hors domicile et donc non triés.

LA FILIÈRE A FOURNI DES EFFORTS CONTINUS DE RÉDUCTION, ELLE CONFIRME AUJOURD'HUI SA VOLONTÉ DE RÉDUIRE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE (1/2)



2025

RÉDUIRE L'ÉPAISSEUR DES SACHETS PLASTIQUES À ISO-FONCTIONNALITÉS POUR TENDRE VERS LES BONNES PRATIQUES DU SECTEUR

Tendre vers le poids minimal en tenant compte des contenances et poids des produits ainsi que les résines plastiques utilisées

Réduction potentielle : **240 T de plastique réduit** soit **2,1%** du gisement

Principales implications : efforts de **R&D chez les fournisseurs** pour réduire les épaisseurs et maintenir des propriétés identiques. **Réglages machine** à prévoir côté industriels. **Coût d'achat** pouvant être plus important.



2025

TENDRE VERS UN MAXIMUM DE 30% DE VIDE DANS LES SACHETS

Le vide, aussi appelé espace de tête, est nécessaire pour le conditionnement des produits. Bien qu'il s'agisse d'un **levier d'ores et déjà actionné** par beaucoup d'industriels, la réduction est limitée

Réduction potentielle : *Calcul non réalisé - Données manquantes*

Principales implications : **adaptations machine** sont nécessaires. **Cadence** peut être réduite. **Design des sachets** à modifier.



2030

SUPPRIMER LA CHOUQUETTE ET LE CLIP DES SACHETS FORMÉS SUR LIGNE

La chouquette est un standard important de marché. Sa suppression implique une communication préparée auprès du consommateur.

Réduction potentielle : **298 à 354T de plastique réduit** soit **2,6 à 3,1%** du gisement

Principales implications : **Adaptations de lignes** pour substituer le module de clipsage par un module de scellage. Etude consommateur à prévoir.

A noter : 27% du gisement de la panification n'a pas pu être attribué faute de données de machinabilité.



2030

RÉDUIRE LA TAILLE DE LA CHOUQUETTE DES SACHETS DIT « WICKET »

Une typologie de machine spécifique au secteur des panifications qui nécessite la chouquette pour conditionner les produits (sachet sur broche).

Réduction potentielle : **37T de plastique réduit** soit **0,3%** du gisement

Principales implications : **coordination avec les machinistes et fournisseurs de sachets** pour définir la réduction maximale possible. Réglage lignes.



2030

SUPPRIMER LES ZIPS

Aujourd'hui utilisé pour permettre une refermabilité du sachet après ouverture. Il s'agit néanmoins d'un **levier d'ores et déjà actionné** par beaucoup d'industriels.

Réduction potentielle : *Calcul non réalisé - Données manquantes*

Principales implications : Etude consommateur à prévoir. Opter pour **une alternative au zip** : stickers par exemple.

- 1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.
- 2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution
- 3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

LA FILIÈRE A FOURNI DES EFFORTS CONTINUS DE RÉDUCTION, ELLE CONFIRME AUJOURD'HUI SA VOLONTÉ DE RÉDUIRE LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE (2/2)



2025

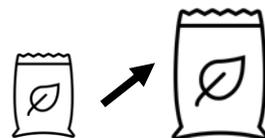
PRIORISER L'UTILISATION DE FILMS DE PALETTISATION PRÉÉTIRÉS

Ce film se caractérise par une faible épaisseur (7 à 12 microns) conservant une résistance mécanique identique aux films classiques



Réduction potentielle :
Calcul non réalisé – Données manquantes

Principales implications : mener des **tests avec les fournisseurs** afin de s'assurer de la compatibilité film/machine.



2030

AUGMENTER LA CONTENANCE DES EMBALLAGES POUR LES PRODUITS À DESTINATION DES CANAUX CHR ET B2B

Solution à adapter selon les clients et les produits..



Réduction potentielle :
14 T de plastique réduit soit < **0,1%** du gisement

Principales implications : **adaptation de ligne** voire achat de nouvelles lignes selon les contenances visées. Dans ce dernier cas, le conditionnement pourrait être sous-traité. **Modification des designs** des sachets.



2030

MENER DES PILOTES EN PARTENARIAT AVEC LES DISTRIBUTEURS À HORIZON 2025 EN VUE D'UN DÉPLOIEMENT DE LA VENTE À L'UNITÉ EN 2030

La vente à l'unité permet d'éliminer les sachets de regroupement.



Réduction potentielle :
< 112 T de plastique réduit
Soit < **0,8%** du gisement

Principales implications : **coordination avec les distributeurs** pour définir un **modèle logistique opérationnel**. Accompagner le consommateur avec des campagnes de communication.

- 1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.
- 2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution
- 3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

EN EXPLORANT AUSSI LA RÉDUCTION PAR SUBSTITUTION ET EN SE CONFRONTANT AUX ENJEUX ET DIFFICULTÉS DE CELLE-CI



2025

MENER DES TESTS À 2025 POUR SUPPRIMER OU SUBSTITUER LES BARQUETTES

Les barquettes plastique ont un rôle support et permettent de protéger les produits les plus fragiles tout en limitant les frictions auprès du consommateur. (miettes...).

Réduction potentielle :
1 666 T de plastique réduit soit **14,6%** du gisement

Principales implications : **identifier les typologies de produits** qui peuvent se passer de la barquette. En cas de suppression, les paramètres de l'ensacheuse sont à modifier. En cas de **substitution, des investissements machine sont à prévoir. Coût** de la barquette en fibres **conséquent**.



2025

INITIER DES TRAVAUX DE R&D COMMUNS POUR SUBSTITUER LES SACHETS PLASTIQUES PAR DU PAPIER OU AUTRES MATÉRIAUX ALTERNATIFS

Solution à décliner selon les produits et les besoins barrières.

Réduction potentielle :
1 247T soit 11% pour passer des sachets complexes vers du papier
6 353T- 56,2 % pour passer tous les sachets plastiques vers du papier

Principales implications : **R&D avec les fournisseurs et les machinistes pour l'industrialisation** (part papier dans l'emballage, passage machine, validation chaîne logistique, etc.). **Investissements industriels** pour adapter les lignes (ou achat de ligne). **Coût** du papier **conséquent**.



2030

ÉTUDIER LES ALTERNATIVES AUX LOTS AVEC BLISTER PLASTIQUE

Plusieurs solutions permettent de répondre à cet objectif : sticker ou lot virtuel

Réduction potentielle :
11 T de plastique réduit soit **0,1%** du gisement

Principales implications : **investissements industriels en cas de substitution par un sticker.**

1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.

2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution

3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

LE VRAC ET LE RÉEMPLOI PAR L'INDUSTRIEL PLÉBISCITÉS PAR LES SECTEURS MAIS QUI NÉCESSITERONT LA CONTRIBUTION DE TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR POUR UN PASSAGE À L'ÉCHELLE ET UN MODÈLE VIABLE



2030

DÉVELOPPER UNE OFFRE VRAC POUR LES PRODUITS SECS

Des initiatives individuelles ont été menées, l'enjeu est à présent de passer à l'échelle.

Réduction potentielle :
9 090T de plastique réduit
80,2% du gisement

Principales implications : **coordination avec les distributeurs** pour définir un **modèle logistique opérationnel et à l'échelle**. Nécessite de **mener des tests** pour identifier les produits à proposer en vrac en priorité. **L'accompagnement du consommateur** est aussi indispensable.

Une première étape de vente de produits en silo sans emballages de regroupement sera également étudiée.



2040

S'INSÉRER DANS UNE DÉMARCHE DE RÉEMPLOI PAR L'INDUSTRIEL POUR LES PRODUITS LES PLUS ADAPTÉS (FORTES ROTATIONS, GRANDS FORMATS)

Réduction potentielle :
Calcul non réalisé – Données manquantes

Des défis conséquents qui nécessitent une **mutualisation et une standardisation** (verticale intra-industries et horizontale inter-industries) pour parvenir à un modèle de réemploi par l'industriel à **l'échelle et viable**.



2030

MENER DES TESTS À 2025 SUR LES EIC RÉEMPLOYABLES POUR UN DÉPLOIEMENT À 2030

Réduction potentielle :
Calcul non réalisé – Données manquantes

Principales implications : mener des **tests avec les acteurs de la chaîne de valeur (fournisseurs et clients)** pour le bon déploiement de cette solution.

- 1- Les potentiels ont été calculés sur la base des gisements déclarés.
- 2- Pour l'ensemble des estimations, on considère que tous les adhérents activent la solution
- 3- Les potentiels ne se somment pas ils se combinent

MALGRÉ SES CONTRAINTES LES SECTEURS S'ENGAGENT DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI PAR L'INDUSTRIEL

LE RÉEMPLOI EST UN VÉRITABLE DÉFI EN TERMES DE **FAISABILITÉ TECHNICO-ÉCONOMIQUE** POUR LES SECTEURS DES APÉRITIFS À CROQUER, BISCUITS, GÂTEAUX, PANIFICATIONS & NUTRITION SPÉCIALISÉE. LES SECTEURS S'ENGAGENT MALGRÉ TOUT DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI PAR L'INDUSTRIEL

DÉFI 1 : L'EMBALLAGE

- Emballage permettant de tenir les **propriétés barrières et robustesse** nécessaires aux produits des secteurs (barrières, résistance mécanique)
- Un **système de fermeture** adapté
- **Un ou des standards** d'emballage sont nécessaires pour permettre le réemploi au niveau de la filière
- Emballage lavable conservant son **intégrité mécanique et parfaite propreté**

DÉFI 2 : LE LAVAGE

- La **migration** dans l'emballage de corps étrangers lors du mésusage est un des risques sanitaires majeurs du réemploi
- La maîtrise du **lavage**, la mise en place de **normes de contrôle et la décontamination** de l'emballage lors du processus sont indispensables pour envisager le réemploi.

DÉFI 3 : LE SYSTÈME LOGISTIQUE

- **Stockage** des emballages lavés, prêts à être conditionnés
- Gestion de la propriété de l'emballage
- Gestion des **flux financiers**
- Gestion des **responsabilités**
- **Maillage du territoire**

DÉFI 4 : LE MODÈLE ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

- Coût de la mise en place et impact consommateur
- **Choix du modèle** : incitatif avec consigne monétaire ou non
- **Nombre de rotations et taux de retour** de l'emballage réemployable
- Coût de lavage
- **Empreinte environnementale** à mesurer sur un modèle à l'échelle

Des défis conséquents qui nécessitent mutualisation et standardisation (verticale intra-industries et horizontale inter-industries) pour parvenir à un modèle de réemploi par l'industriel à l'échelle et viable.

05. PREMIERS JALONS & ACTIONS

LES SOLUTIONS RETENUES SONT RÉPARTIES SUR 3 ÉCHÉANCES

	2025	2030	2040
RECYCLAGE	Tendre vers 100% d'emballages détectables en centre de tri	Tendre vers des sachets mono matériaux base polyoléfine (PE/PP)	
RÉDUCTION	Tendre vers un maximum de 30% de vide dans les sachets	Supprimer la choupette et le clip des sachets formés sur ligne	
	Réduire l'épaisseur des sachets plastique pour tendre vers les bonnes pratiques du secteur	Réduire la choupette des sachets préformés dit « wicket »	
	Initier des travaux de R&D communs pour substituer 10% des sachets plastiques par du papier ou autres matériaux alternatifs	Etudier les alternatives aux lots avec flowpack plastique : sticker ou lot virtuel	
	Systématiser l'utilisation de films de palettisation préétirés	Supprimer les zip des sachets	
		Mener des tests à 2025 pour supprimer ou substituer les barquettes	
		Augmenter la contenance des emballages pour les produits B2B	
		Développer la vente unitaire, sans emballage de regroupement	
RÉEMPLOI		Développer une offre vrac pour les produits secs	Réemploi par l'industriel
		Mener des tests à 2025 sur les EIC réemployables pour un déploiement à 2030	

SYNTHÈSE DES BESOINS EN INVESTISSEMENTS



Projets et Groupes de travail



R&D



CAPEX



A Besoins en ACV

LEVIERS D'ACTION		EMBALLAGES	POTENTIEL 3R	ANNÉE VISÉE	BESOINS INVESTISSEMENTS ET ACV		
					ADHERENTS	FILIÈRE	INVESTISSEMENTS AVAL
RECYCLAGE	Tendre vers 100% d'emballages détectables en centre de tri selon guidelines CITEO/COTREP de mai 2023	Ménagers	-	2025	100 - 250€ / ligne (adaptation)	-	Selon la Circular Plastic Alliance,
	Tendre vers une généralisation des sachets monomatériau base polyoléfine (PE/PP souples dont OPP) en fonction de la disponibilité des barrières alternatives	Ménagers	-	2030	600 - 11K€ / ligne (adaptation)	-	1350€ /T de plastique pour le recyclage, + 600€ /T pour la collecte.
RÉDUCTION	Réduire l'épaisseur des sachets plastiques pour tendre vers les bonnes pratiques du secteur (sachet à iso-fonctionnalité)	Ménagers	2,1%	2025	-	50 - 200 k€	-
	Tendre vers un maximum de 30% de vide dans les sachets	Ménagers	-	2025	10-30K€ adaptation	-	-
	[SPÉCIFIQUE AU SECTEUR DES PANIFICATIONS SÈCHES ET MOELLEUSES] Supprimer la choupette et le clip des sachets formés sur ligne	Ménagers	2,6 à 3,1%	2030	-	-	-
	[SPÉCIFIQUE AU SECTEUR DES PANIFICATIONS SÈCHES ET MOELLEUSES] Réduire la choupette des sachets préformés dit « wicket »	Ménagers	0,3%	2030	-	-	-
	Supprimer les zips des sachets	Ménagers	-	2030	-	-	-
	Prioriser l'utilisation de films de palettisation préétrevés	EIC	-	2025	-	-	-
	Augmenter la contenance des emballages pour les produits B2B	EIC	0,1%	2030	Dépendant des formats emballage et contenance	-	-
	Développer la vente unitaire, sans emballage de regroupement	Ménagers	0,8%	2030	Dépendant du syst. logistique choisi	50-200 k€	-
	[SPÉCIFIQUE AUX SECTEURS DES BISCUITS & GÂTEAUX & NUTRITION SPÉCIALISÉE] Mener des tests à 2025 pour supprimer ou substituer les barquettes	Ménagers	15%	2025	Dépendant de la solution choisie	-	-
	Initier des travaux de R&D communs pour substituer les sachets plastiques par du papier ou autre matériau alternatif	Ménagers	8,3 à 56,2%	2025	20-25k€ adaptation ligne 100-500 k€ changement	50 - 200 k€ 10-100k€	-
Etudier les alternatives aux lots avec blister plastique : sticker ou lot virtuel	Ménagers	0,1%	2030	100-600 k€ prix machine selon les solutions	-	-	
RÉEMPLOI	Développer une offre vrac pour les produits secs	Ménagers	-	2030	Dépendant du syst. de distribution choisi	50 - 200 k€	-
	Mener des tests à 2025 sur les EIC réemployables pour un déploiement à 2030	EIC	-	2030	Dépendant du syst. choisi	-	-
	Développer le réemploi par l'industriel	Ménagers	-	2040	Dépendant du modèle logistique	10-100 k€	-

UNE MISE EN PLACE DES SOLUTIONS DE RECYCLAGE RAPIDE, AVEC TOUT DE MÊME DES POINTS D'ALERTE À FAIRE REMONTER AUX POUVOIRS PUBLICS

RECYCLAGE	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec les machinistes, adapter les outils industriels pour permettre la mise en place des solutions retenues.
PARTAGE DES BONNES PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de bonnes pratiques à établir et à partager très largement aux différents services achats.
DISCUSSION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions à mener avec les pouvoirs publics pour alerter sur le sujet des petits emballages non captés en centre de tri, et ainsi non recyclés. • Discussions à mener avec les pouvoirs publics pour redéfinir les plastiques à usage unique en prenant en compte le taux de réincorporation de matière recyclée pour aligner les réglementations française (loi AGECE : tendre vers la fin des emballages plastique à usage unique à horizon 2040) et européenne (obligation de réincorporation de la matière plastique recyclée)

UNE VOLONTÉ FORTE POUR LA MISE EN PLACE DES SOLUTIONS DE RÉDUCTION ABSOLUE : INDUSTRIALISATION, PILOTE, ÉTUDE

RÉDUCTION	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
R&D	<ul style="list-style-type: none"> • R&D à réaliser avec les fournisseurs de films pour réduire les épaisseurs des sachets tout en permettant la conservation des produits conditionnés.
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Pilote à mener pour la l'identification des typologies de produits permettant la suppression des barquettes (substitution lorsque non envisageable) • Travaux à mener individuellement avec les fournisseurs et machinistes pour adapter les lignes et commandes aux emballages de poids minimal identifiés sur le marché. • Travaux à mener avec les machinistes et fournisseurs pour mener les tests nécessaires à la mise en place des films de palettisation préétirés. • Travaux à mener avec les machinistes pour effectuer les modifications nécessaires à la suppression de la choupette et du clip. • Travaux à réaliser avec les fournisseurs de sachet dit « wicket » et les machinistes afin de réduire au maximum la taille de la choupette sans impacter la machinabilité.
ÉTUDE FILIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> • Etat des lieux à réaliser pour chaque adhérent des poids des emballages selon leurs matériaux, contenances et produits contenus afin de faire ressortir les bonnes pratiques du secteur. • Étude consommateur à mener avec les canaux B2B afin de définir les produits pour lesquels une augmentation des contenances est possible. • Groupe de travail à mettre en place afin de permettre de réduire l'espace de tête (modification des dimensions des sachets, des visuels) collectivement. • Etude consommateur à la bonne mise en place des solutions retenues

DES TRAVAUX DE R&D ET DES TESTS POUR ACTIVER LA RÉDUCTION PAR SUBSTITUTION À L'ÉCHELLE DES SECTEURS

RÉDUCTION	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
R&D	<ul style="list-style-type: none"> R&D à réaliser avec les fournisseurs d'emballages papier et machinistes pour des emballages souples en papier avec un taux de fibres cellulosiques maximisé.
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Travaux à mener individuellement avec les fournisseurs et machinistes pour mener des tests sur les solutions de lotage par sticker. Tests à mener avec les fournisseurs et machinistes pour passer des sachets papiers sur les lignes de conditionnement. Des tests de vieillissement sont à mener en parallèle afin de vérifier la compatibilité produit / emballage (des tests de vieillissement accéléré sont à privilégier afin de prioriser les solutions identifiées). Les clients sont à impliquer dès le lancement des pilotes. Travaux à mener individuellement avec les fournisseurs et machinistes pour substituer les barquettes plastique par des barquettes en carton.
ÉTUDE FILIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> Discussion à mener pour la mise en place des lots virtuels en substitution aux lots avec blister.
DISCUSSION AVEC LES POUVOIRS PUBLICS	<ul style="list-style-type: none"> Discussions à mener avec les pouvoirs publics pour travailler une nouvelle définition des plastiques à usage unique permettant d'autoriser la mise en marché d'emballages en papier ou autres matériaux qui intègrent une très faible part de plastique (exemple : sachet en papier avec revêtement plastique pour apporter des propriétés barrières encore inatteignables sans)

DES DISCUSSIONS INDISPENSABLES À MENER AVEC LES DISTRIBUTEURS POUR LE SUCCÈS DU RÉEMPLOI

RÉDUCTION	ACTIONS À MENER DÈS À PRÉSENT POUR LA MISE EN PLACE D'ICI À 2040 DES SOLUTIONS RETENUES
PILOTE	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de pilote vrac de produits secs, en collaboration avec les distributeurs. Une campagne de communication pourra également être menée afin de sensibiliser le consommateur à ce mode de consommation.
INDUSTRIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> Tests à mener pour la mise en place d'EIC (sangles, coiffes...) réemployables (inter-filières, au sein de la chaîne de valeur).
ÉTUDE FILIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> Étude et tests à mener en collaboration avec les distributeurs autour du modèle logistique à mettre en place pour le vrac. Des discussions inter-filières pourront également être menées pour traiter la logistique du réemploi par l'industriel. Cahier des charges à établir pour définir l'emballage standard des différents produits, standard indispensable au réemploi par l'industriel (selon les travaux d'ores et déjà mené par CITEO, un standard existant pourra être utilisé)

UNE GOUVERNANCE PROPRE À CHACUN DES SYNDICATS

CADRE

Pilotage par chaque syndicat au travers de son Conseil d'administration (CA) du suivi des orientations retenues collectivement.

Chaque syndicat pourra définir les modalités de suivi des orientations communes (type de réunions, leur fréquence, les participants et les objectifs).

L'Alliance 7 assurera la bonne organisation ces CA, assurera la transversalité des échanges entre filières et partagera les apprentissages des groupes de travail.

OBJECTIFS DE LA GOUVERNANCE

- Etat des lieux des avancées relatives aux orientations définies dans la feuille de route stratégie 3R
- Synthèse des actions en cours et actions à mener par la filière pour atteindre les objectifs de la feuille de route.

PARTICIPANTS

- L'Alliance 7 et les syndicats (organisateur et médiateurs)
- Les administrateurs des syndicats
- Intervenants extérieurs en fonction des besoins remontés par le syndicat

FRÉQUENCE

1 Conseil d'Administration annuel par Syndicat





(RE)SET

pour

